

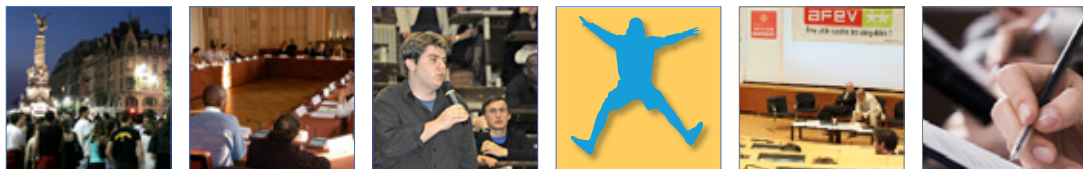
L'étudiant à la Cité  
Colloque des villes  
étudiantes et de leurs  
partenaires  
21 octobre 2010  
Hôtel de Ville de Reims



www.avuf.fr



## Universités & Territoires



### sommaire n° 70 - 15/09/2010 -

- 2 Présentation du Colloque de l'AVUF à Reims, « L'Étudiant à la Cité. »
- 3 Metz, étudiant dans ma ville. Entretien avec Hacène Lekadir, conseiller municipal.
- 4 Toulouse, co-production politique. Entretien avec Romain Cujives, conseiller municipal.
- 5 Le Conseil de développement de la vie étudiante à Mulhouse.
- 6 Entretien avec Clément Boudin, président de l'AFJ.
- 7 Vers un eurocampus citoyen et solidaire, une initiative de l'Afev.
- 8 Bonnes pratiques des universités. Séminaire Universités et Territoires.

# Avenir

par Nicolas Delesque, directeur de la publication

Après trois années à Dunkerque, consacrées à la société de la connaissance, l'Université Européenne de l'Engagement (UZE) de l'Afev inaugurerait à Lyon un nouveau cycle sur le thème : « les nouvelles formes de solidarité construisent la société de demain ». De nombreux invités ont accepté d'échanger avec les 450 participants. Parmi les Maires, les élus locaux, les responsables économiques et associatifs... l'UZE a eu la chance d'accueillir, grâce à l'ONG Aide et Action, le recteur de l'Université Quisqueya d'Haïti. M. Jacky Lumarque, a su avec des mots simples, nous faire toucher du doigt la vie quotidienne des Haïtiens. Il a démontré le décalage entre les annonces et le manque d'aide concrète et adaptée. Dans cet état des lieux apocalyptique, il a merveilleusement expliqué comment un lieu de savoir et de connaissance comme l'Université pouvait être un acteur beaucoup plus efficace et porteur d'avenir que bon nombre de programmes internationaux.

L'Université de Quisqueya est une jeune Université, administrée sous statut de fondation privée sans but lucratif. Son nouveau campus de Turgeau venait à peine d'être achevé lorsque que le séisme du 12 janvier 2010 l'a détruit en totalité. L'université existait-elle-encore ?

Une tente installée dans les ruines, des étudiants en médecine qui aident les blessés, des professeurs qui les encadrent :

« Nous étions comme morts nous-mêmes et voilà que nous sommes en train de nous occuper des autres... je crois que c'est à travers le service à la communauté que nous avons oublié notre propre malheur pour reconstruire le tissu de l'Université. »

Aujourd'hui, ce sont des interventions sur le volet éducation des enfants, gestion des camps de réfugiés, reconstruction et architecture, assainissement de l'eau, soutien psychologique, etc. « Les étudiants ont construit une forme de nouveau savoir... c'est une vision nouvelle de l'action universitaire, plus responsable socialement. » Après huit mois d'interventions, en réponse aux besoins sociaux et soiciétaux, cette implication des étudiants dans leur environnement immédiat les amènent à créer et s'investir dans des nouveaux projet de vie en Haïti. Alors que 80% des diplômés d'Haïti partaient pour l'Amérique du Nord, cette nouvelle perspective offre beaucoup d'espoir pour la reconstruction de la société haïtienne.

Université, solidarité et territoire un triptyque très proche des préoccupations d'Universités & Territoires. Ces questions seront, nous en sommes persuadés, au coeur de « L'étudiant à la Cité », Colloque des villes étudiantes et de leurs partenaires, le 21 octobre prochain à l'Hôtel de Ville de Reims. ■

1 - Pour en savoir plus et les soutenir, n'hésitez pas à vous rendre sur le blog « Des volontaires universitaires au service de la communauté et de la reconstruction » : <http://napvanse.blogspot.com>



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi [philippe@campinchi.com](mailto:philippe@campinchi.com) - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur [www.universites-territoires.fr](http://www.universites-territoires.fr) • Création graphique : PCC [stocker@crouitch.com](mailto:stocker@crouitch.com) • Rédaction : PCC, [redaction@sarlpc.com](mailto:redaction@sarlpc.com), FP • Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - Fotolia - PCC - Mairie de Reims - J. Driol • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Pierre Albertini, Daniel Lamar, Jean-Paul Domergue, Elise Rendaudin, François Rio, Jérôme Sturla. • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



colloque

# L'Étudiant à la Cité

Depuis le début de la décennie, plusieurs villes universitaires ont mis en place des instances de consultation ou de concertation avec leur population étudiante : Conseils municipaux (ou locaux) de la vie étudiante, Commissions « vie étudiante » ou comités consultatifs de la jeunesse, Conseils ou forums de développement de la vie étudiante... L'AVUF a ouvert une discussion sur ces expériences, lors de son assemblée générale du 3 juillet 2009 à Montpellier. Le colloque de Reims, le 21 octobre 2010, sous le thème de « L'étudiant à la Cité », sera l'occasion de poursuivre ce débat et de mutualiser les expériences.



## Colloque

### C'est en débat

**A Montpellier, un premier débat a fait émerger plusieurs réflexions, parfois divergentes, sur l'intérêt et les limites de ces expériences. Parmi les intérêts relevés, on peut noter le développement du sentiment d'appartenance à une « ville étudiante », mais aussi le soutien aux initiatives étudiantes, avec des maisons de l'étudiant ou des espaces de vie étudiante qui peuvent jouer le rôle de pépinières ou d'incubateurs de vie sociale.**

De nombreuses interrogations ou réticences apparaissent. Quelles sont les compétences de telles instances ? Car il y a un risque de frustration des jeunes puisque la Ville ne dispose que d'une toute petite partie des réponses possibles en matière de vie étudiante, qui dépend en grande partie des CEVU des universités, des CROUS, d'autres opérateurs ou d'autres collectivités. Sur l'objectif d'expression démocratique, également qui peut sembler à certains redondant avec les autres instances paritaires du monde de l'enseignement supérieur, et alors que les étudiants sont pour la plupart déjà majeurs et donc citoyens et électeurs...

#### RESSOURCE POUR LA VILLE

La relation des étudiants avec leur ville d'études a amorcé un tournant depuis quelques années, du fait d'une croissance de la mobilité des étudiants, et d'un reflux démographique sur plusieurs villes universitaires qui conduit certaines d'entre elles à affûter leur image et leur attractivité. Ces différents éléments amènent les municipalités qui s'y intéressent à considérer les étudiants comme une « ressource » pour la ville, qu'il faut attirer, accueillir et intégrer dans tissu social et économique local.

La question des instances consacrées au développement de la vie ou de la citoyenneté étudiante doit donc être traitée au regard de ces enjeux, avec une triple approche :

- Une analyse au regard d'objectifs stratégiques, notamment d'attractivité dans le cadre d'une concurrence entre les territoires.
- Un recensement des actions déployées par les villes pour accueillir et informer leurs étudiants, en amont de leur mobilisation sur des engagements citoyens.
- Un bilan à mi-mandat des expériences en cours par rapport aux objectifs initiaux.

Ce sera l'objet principal du colloque de Reims, le 21 octobre 2010. ■

Info+

<http://www.nouvelles-villes-etudiantes.org/inscription.asp>

## L'étudiant à la Cité

Colloque des villes étudiantes et de leurs partenaires, 21 octobre 2010, Hôtel de Ville de Reims

Matin

- Ouverture officielle du colloque *Par Adeline HAZAN - Maire de Reims - Présidente de Reims Métropole et Hélène MANDROUX, Maire de Montpellier - Présidente de l'AVUF.*
- Exposé introductifs : *Mobilité étudiante et attractivité des territoires par Chantal BRUTEL (INSEE) et Myriam BARON (CNRS)\*, avec l'appui de Jean-Paul DOMERGUE (Sup Conseil).*
- Première table ronde : *Accueillir et intégrer les étudiants Animée par Emmanuel VAILLANT - Journaliste à EducPros, avec les interventions de : Arielle PIAZZA - Adjointe au Maire de Bordeaux ; Marc SEBEYRAN, 1er Adjoint au Maire de Troyes ; Un représentant de la Ville de Heidelberg (Allemagne) et Yann YVER - Association étudiante INTERCampus, organisatrice de Noctampus.*
- Les guides et les sites Web des villes étudiantes. *Synthèse des outils de communication développés par les collectivités, par Stéphane DARMON - Directeur de l'agence Etincelle.*

Après-midi

- Seconde table ronde : *La participation étudiante à la vie locale Animée par Nicolas DELESQUE - Secrétaire Général de l'AFEV, avec les témoignages de : Hacène LEKADIR - Élu délégué à la vie étudiante de Metz ; Romain CUJIVES - Élu délégué à la vie étudiante de Toulouse ; Guillaume SYLVESTRE - Fondateur de « Etudiants pour une Société Durable » ; Un étudiant membre du Conseil Montpellierain de la Jeunesse.*
- Intervention de Jean-Claude RICHEZ - Coordonnateur de la Mission « Observation et Évaluation » à l'INJEP, sur le thème « Jeunes et citoyenneté »
- Troisième table ronde : *Villes et autres acteurs de vie étudiante : quel partage de compétences ? Animée par Pierre ALERTINI, délégué général de l'AVUF avec : Camille GALAP, Président de l'Université du Havre et représentant de la CPU ; Un vice-président de Conseil Général ou Régional ; Denis LAMBERT, Président de l'association des directeurs de CROUS ; Un représentant d'une ville universitaire anglaise (Canterbury) ou slovaque (Banska) ; Julie COSTA, Présidente de la Conférence des étudiants vice-présidents d'université.*
- Synthèse par Jacques MEYER - 1er vice-Président de la Région Champagne-Ardenne.
- Allocution de clôture par Hélène MANDROUX - Maire de Montpellier, Présidente de l'AVUF et un représentant de la Fédération des Maires de Ville Moyennes (FMVM).
- Assemblée générale de l'AVUF.

Info+

Cet avant-programme est susceptible d'être modifié. Pour plus de renseignements et pour vous inscrire [http://www.nouvelles-villes-etudiantes.org/colloque\\_programme.asp](http://www.nouvelles-villes-etudiantes.org/colloque_programme.asp)

# Etudiant dans ma Ville

Le développement de l'enseignement supérieur messin passe par une action toute particulière sur la vie étudiante. « Nous avons à mobiliser l'ensemble des partenaires étudiants pour faire de Metz une ville étudiante », précise Hacène Lekadir, conseiller à la vie étudiante, lors de la fondation du Conseil local de la vie étudiante (CLVE). « Nous souhaitons que les jeunes se sentent bien à Metz », explique Dominique Gros, le maire de Metz. Le CLVE s'inscrit donc comme un outil stratégique pour créer des passerelles entre les étudiants et les autres Messins. Présentation du dispositif et entretien avec le principal animateur du dispositif.



## Entretien

### Une place dans la ville



**Hacène Lekadir, 28 ans est conseiller municipal délégué à la Vie étudiante de la ville de Metz.**

Comment est né le Conseil local de la vie étudiante (CLVE) à Metz ?

Aucune instance n'existait avant notre arrivée. Mon expérience de terrain, comme ancien vice-président étudiant de l'université Paul Verlaine, m'a alors été précieuse, car j'avais acquis la conviction que la ville manquait cruellement de contacts, de relations avec les étudiants et qu'il était nécessaire de mener une action concertée entre les différents acteurs du monde étudiant, dans la gestion de la Ville. L'installation du Conseil local de la vie étudiante, en avril 2009, suivait la création des conseils de quartier et le conseil économique et social. Au départ, nous avons cherché à savoir ce qui se faisait dans d'autres villes... Sans succès malheureusement, car il n'existait pas grand chose et que le dispositif de la ville de Paris était encore en veille.

Quelles propositions initiées au CLVE ont changées le paysage messin ?

Deux exemples me semblent significatifs. Le premier concerne les transports. Des suggestions ont été formulées au CLVE, en particulier pour faire baisser le coût de l'abonnement ou sur la circulation des bus de nuit. Sur cette base, l'abonnement est effectivement passé de 28 euros à 20 euros pour les étudiants boursiers, et un service de nuit reliant le campus a été instruit puis mis en place par la TRCM<sup>1</sup>. Ils

circulent désormais toute l'année. Le second est une initiative qui se baptise « Etudiant dans ma Ville » et qui est elle aussi née directement des travaux du Conseil. Comme l'an dernier, le 25 septembre prochain sera une journée où les étudiants seront invités à investir le centre-ville, à participer à des temps de rencontre et d'échange avec les autres étudiants, mais aussi avec la population messine. L'objectif de cet événement festif et convivial est bien entendu de lancer l'année universitaire, de célébrer la rentrée, avec une forte volonté de donner aux étudiants une place dans la ville.

Quelles sont les plus grandes difficultés dans l'animation d'une telle instance ?

Les difficultés reposent à la fois sur la limite des moyens qui sont consacrés à son animation, et à la dynamique changeante du monde associatif étudiant, avec des interlocuteurs qui ne font que passer... mais tout ceci est passionnant. Et cela me rejouit lorsque l'étudiant est intégré dans la politique de la ville, comme par exemple pour la Nuit blanche de Metz. ■

Info+

<http://www.mairie-metz.fr>

#### Etudiant dans ma ville : la sauce prend à l'Auberge espagnole



## Dispositif

**Composition.** Le CLVE est composé de représentants de l'Université Paul Verlaine Metz (Présidence, BVE, Théâtre, SIOU, SUMMPS et SUAPS), des grandes écoles d'ingénieurs (Direction et BDE), du Crous, d'associations d'élèves en BTS et prépa des lycées messins, de la Ville de Metz (4 représentants), de la CA2M, du Conseil Régional de Lorraine et du Conseil Général de la Moselle (1 représentant). Ce sont des personnes morales qui sont désignées et non des personnes physiques.

**Fonctionnement.** Le CLVE s'organise en séance plénière (au moins une fois par an) sous la présidence du Maire ou de son représentant, et en commissions thématiques pour un travail tout au long de l'année. Une fois par an, le CLVE soumettra au Maire ou à son représentant un rapport sur l'ensemble du travail accompli en commissions, assorti de propositions, de réflexions et de perspectives envisagées.

**Commissions.** Elles sont au nombre de six : animation et culture, « vivre autonome », site du Crous, accueil des étudiants étrangers, orientation et insertion professionnelle, engagement et citoyenneté.

Info+

<http://www.mairie-metz.fr>

1 - TRCM : Transport en commun de la région messine.

# Co-production politique

Le Conseil de la vie étudiante a pour vocation d'instaurer un espace de vie et d'échange, permettant d'instaurer le lien social et d'instaurer l'apprentissage, pour les étudiants et étudiantes de la démocratie locale ainsi que le développement d'une citoyenneté active. Cette forme de démocratie participative a un triple objectif : prendre en compte les problématiques liées aux étudiants, leur donner la parole, car ils sont particulièrement nombreux à Toulouse, et les informer des actions menées par la municipalité. Les travaux du Conseil résultent d'une co-production entre élus de la ville de Toulouse, les associations d'étudiants et les étudiants eux-mêmes.



## Entretien

### Cela ne se décrète pas !



**Romain Cujives, 25 ans, est conseiller municipal, délégué à la vie étudiante de la ville, de Toulouse.**

Moins de deux ans après la création du conseil de la vie étudiante où en êtes-vous ?

Un dispositif de démocratie locale ne se décrète pas, il doit montrer son utilité et son efficacité. C'est ce que nous avons fait depuis deux ans, en interrogeant les étudiants, en partageant les expériences, bref, en écoutant attentivement les aspirations de la jeunesse estudiantine toulousaine. Cet espace de concertation est aussi un lieu unique de co-production politique, avec l'émergence de nombreuses initiatives sur les transports, le logement ou de la citoyenneté. Du point de vue du fonctionnement, afin de faciliter le travail, nous avons récemment chargé un administratif, un cadre B, de préparer les réunions de commissions ou encore de gérer le fichier du Conseil de la vie étudiante, mais aussi du Conseil jeune.

Quelles propositions issues de vos travaux ont vu le jour et permettent un mieux-vivre ensemble pour les étudiants toulousains ?

Deux mesures, parmi les intenses réflexions qui ont été menées dans les commissions, symbolisent bien la politique que nous avons initiée. La première concerne une promesse de campagne sur la gratuité des transports, qui n'était pas facile d'honorer au vu de l'état des finances locales que nous avons trouvées en arrivant à la mairie. Nous pouvions soit offrir la gratuité pour les étudiants boursiers, soit choisir de réduire de moitié le prix du

titre de transports pour tous les étudiants. Après concertation avec le CVE, nous avons opté pour la seconde solution, en devenant la ville ainsi la grande ville la moins onéreuse de France, avec un titre de transport à 10 euros par mois pour tous les étudiants. La seconde mesure concerne la création d'un fonds d'un million d'euros en direction des étudiants boursiers, qui permet l'avance du premier mois de loyer (400 euros) par la municipalité. L'étudiant commence à rembourser à partir du troisième mois avec au minimum 10 euros par mois.

Comment les travaux et propositions du CVE sont-ils perçus dans la municipalité ?

A Toulouse, le conseil de la vie étudiante a une place particulière parmi les dispositifs de démocratie locale, puisqu'il a été le premier à voir le jour après notre arrivée à la mairie. C'était d'ailleurs, il faut le rappeler, l'une des propositions du candidat Pierre Cohen. Le conseil a de vraies sollicitations, comme par exemple lorsque la *Fabrique Toulousaine*, un vaste chantier prospectif lancé par la ville, sur le visage de Toulouse en 2030, demande au Conseil de la vie étudiante sa vision. ■

**Info+**  
<http://www.toulousecitoyenne.fr/index.php?post/2009/03/26/Le-Conseil-de-la-vie-etudiante>



## Dispositif

**Composition.** Le Conseil de la vie étudiante est composé de l'ensemble des étudiants exerçant une activité d'études supérieures dans l'un des établissements d'enseignement supérieur de la ville de Toulouse, et qui ont répondu volontairement à l'appel lancé par le Maire et son représentant à la vie étudiante. Ces personnes ont la qualité de conseillers du Conseil de la vie étudiante, et constituent l'assemblée plénière de ce conseil. Le renouvellement des membres s'effectue tous les 2 ans.

**Fonctionnement.** Le conseil de la vie étudiante se réunit deux fois par an en assemblée plénière, en présence du Maire et/ou du conseiller délégué à la vie étudiante. Un Comité d'Animation se réunit tous les mois. Les commissions de travail se réunissent 2 fois par an.

**Commissions.** Quatre commissions thématiques ont été constituées :

- Vivre autonome (logement, restauration, transports, santé, bourses...)
- Être solidaire (accueil, insertion professionnelle, bourses de stage, vie associative...)
- Sports/culture (accès aux équipements sportifs et culturels, médias étudiants...)
- Accueil des étudiants étrangers (démarches administratives, intégration sociale, aides aux associations de résidents étrangers...)

Les synthèses, au format pdf, des premières réunions des commissions thématiques sont téléchargeables sur le site [www.toulouse.fr](http://www.toulouse.fr)

**Info+**

<http://www.toulouse.fr/vos-quartiers/conseil-etudiants>

# Pour mieux vivre sa ville



Développer la vie étudiante au sein de la cité, tel est l'objectif du Conseil de développement de la vie étudiante (CDVE) de Mulhouse. Installé en mars 2009, le CDVE se veut un lieu d'échanges et de propositions entre tous les interlocuteurs des étudiants. « Il est normal que la Ville soit dans le dialogue avec le monde étudiant. Ce conseil ne répondra pas à tous les problèmes. Il est volontairement ciblé et ne sera pas en compétition avec les associations étudiantes. Mulhouse doit être une ville davantage tournée vers le monde étudiant. Cette instance y contribuera », explique le maire Jean-Marie Bockel dans un article des DNA Mulhouse. Zoom sur une forme originale de démocratie participative.

Installation de cette nouvelle instance qui doit ouvrir de nouveaux domaines d'activités pour les étudiants, la restauration, l'animation, la culture, l'environnement ou encore la sécurité.

Le CDVE aura pour vocation d'être un lieu d'échanges et de propositions entre tous les interlocuteurs des étudiants. Il est volontairement ciblé et ne sera pas en compétition avec les associations étudiantes. Mulhouse doit être une ville davantage tournée vers le monde étudiant. Cette instance y contribuera.



## Monographie

### La Ville, le CLOUS et les assos

La mise en oeuvre et la valorisation des étudiants, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des étudiants sont les éléments essentiels de ce développement et représentent une part essentielle des missions du CLOUS de Mulhouse. Pour définir des objectifs et des actions communes, le CLOUS de Mulhouse et la Ville de Mulhouse ont décidé de s'associer pour créer un Conseil de Développement de la Vie Etudiante (CDVE).

Le Conseil de développement de la Vie Etudiante (CDVE), a pour vocation d'être un lieu de concertation, d'imagination, de proposition, de décision et d'action entre les acteurs de la vie étudiante. Il a pour objectif d'examiner l'ensemble des problématiques liées à la vie étudiante. Il procède à l'analyse de l'existant et à l'évaluation des actions en cours afin de pérenniser ces actions et de proposer des projets innovants.

Les domaines abordés : l'accueil, l'hébergement, la restauration, l'animation, la culture, l'action sociale, les jobs étudiants, les transports, l'intégration des étudiants dans la Ville, l'environnement ou la sécurité.

Le CDVE est présidé conjointement par la Directrice du Clous Lara Million, et le Maire de Mulhouse, représenté par Mevlüde Gündüz, adjointe au maire déléguée à la vie étudiante et à l'animation dans les quartiers. Sont membres de droit :

- Un représentant étudiant du Bureau de la Vie Etudiante de l'Université de Haute Alsace (UHA) ;
- Les étudiants élus au Conseil de Résidence du CLOUS de Mulhouse ;
- Les étudiants élus au Conseil d'administration du CROUS de Strasbourg pour le collège du Haut-Rhin ;
- Le Vice-Président étudiant de l'UHA ;
- Les présidents d'association mulhousiennes d'étudiants (une trentaine) ;
- Le Responsable du Service de la vie étudiante du CLOUS de Mulhouse.

Tout acteur de la vie étudiante dont l'expertise contribue à animer les débats et à améliorer les orientations du Conseil, peut devenir membre. En fonction des dossiers traités, de personnalités extérieures peuvent être invitées à participer aux débats du Conseil. Le secrétariat du CDVE est assuré par le CLOUS de Mulhouse.

### Jeudis de l'étudiant

- ✓ **Le principe des Jeudis de l'Etudiant est simple :**
  - Un quartier de la ville fermé pour les étudiants ;
  - Plusieurs soirées différentes aux thèmes variés, dans les bars dudit quartier
  - Des tarifs étudiants dans les restaurants, les commerces ;
  - Une animation extérieure de qualité (Structures gonflables, animations radios...).

Un but ? « Faire découvrir Mulhouse by night et favoriser la rencontre entre les étudiants de différentes filières, qui ne se croisent peut-être jamais, et qui pourtant partagent les mêmes expériences. » explique l'AFEHR - Association Fédérative des Etudiants du Haut-Rhin - partenaire de l'initiative.

### Verbatim

- ✓ « Ce conseil ne pourra pas répondre à tout, mais la Ville sera aux côtés des étudiants dans leurs projets. » Jean-Marie Bockel, Maire de Mulhouse
- ✓ « La ville de Mulhouse souhaite développer la vie étudiante au sein de la cité. C'est pourquoi elle prend l'initiative de créer une instance ayant pour objectif de renforcer les liens entre la collectivité et les acteurs de la vie étudiante. » Mevlüde Gunduz adjointe au maire déléguée à la vie étudiante et à l'animation dans les quartiers.
- ✓ « Savoir que la Ville nous suit dans nos projets c'est un plus. » Lara Million directrice du CLOUS de Mulhouse.

**Campus** / Conseil de développement de la vie étudiante

## Pour mieux vivre sa ville



vention, de proposition, de concertation, de débat, de décision et d'action entre tous les interlocuteurs de la vie étudiante». Chargé de proposer «des projets innovants», il abordera de nombreux domaines touchant à la vie étudiante dont l'accueil, l'intégration des étudiants dans la ville, l'hébergement, la restauration, l'animation, la culture, l'action sociale, les moyens de transports, les jobs étudiants, l'environnement.

# Service public

En novembre 2009, lorsque la Ville de Paris a relancé le Conseil parisien des étudiants, Clément Boudin avait alors fait l'une de ses premières interventions publiques, comme président de l'association, et contribué, avec d'autres, à ce que la question de l'insertion professionnelle soit retenue comme thème de travail<sup>(1)</sup>. Dans l'entretien ci-dessous, il revient sur « *la véritable démarche de service public* » qui anime l'AFIJ. La récente convention entre l'AFIJ et Pôle emploi, qui actualise « *les voies et les moyens d'œuvrer ensemble, dans un marché du travail en constante mutation, en faveur des jeunes quittant l'enseignement supérieur* », en est la parfaite illustration.

1 - Les propositions ont été rendues publiques en juin 2010, et sont lisibles sur le site [www.etudiantdeparis.fr](http://www.etudiantdeparis.fr).



## Entretien

### Et il en faut, de la force !



**Clément Boudin, 26 ans, est président de l'AFIJ.**

**Comment devient-on président de l'AFIJ ?**

Lorsque je suis arrivé à l'université, j'ai adhéré à

l'Unef, puis j'ai eu un parcours militant qui m'a conduit en 2008 à devenir secrétaire général de la Mutuelle des Etudiants (LMDE). C'est comme mutualiste étudiant que j'ai succédé à Stéphane Boucard, représentant l'Union nationale des Sociétés Etudiantes Mutualistes régionales (USEM). L'AFIJ est une association qui présente la particularité d'avoir au sein de son conseil d'administration l'ensemble des mutuelles et des organisations syndicales étudiantes (UNEF, FAGE, PDE, UNI). Cette unité du mouvement étudiant en son sein est la force de l'AFIJ. Et il en faut de la force, et de la volonté, pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants !

**Quelle est aujourd'hui, dans les universités, la place de l'insertion professionnelle ?**

Depuis de nombreuses années, l'insertion professionnelle est un champ de travail. Il suffit de rappeler que l'AFIJ a été créée en 1994. La Loi LRU, en plaçant l'insertion professionnelle comme l'une des missions premières de l'université, a accéléré le processus. Des initiatives, qui parfois avaient été déjà développées par l'AFIJ, ont été reprises, de nouvelles ont été initiées par les universités, comme par exemple la journée de rencontre entre les étudiants et les entreprises organisée par l'université Paris-Diderot depuis deux ans. D'un point de vue général, l'apparition des Bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) contribue à donner une meilleure visibilité au sujet, des moyens inégaux entre les universités

ont été dédagés, des schémas directeurs d'aide à l'insertion professionnelle ont été rédigés puis adoptés car c'était une obligation... L'AFIJ est très souvent citée comme partenaire, dans les différents documents, mais force est de constater que la mise en place des différents dispositifs s'effectue de manière inégale. L'institution universitaire met du temps à effectuer sa mutation, le contexte économique difficile que nous traversons exige pourtant d'agir avec urgence. Les dernières publications du Bureau international du travail (BIT) sont, de ce point de vue sans appel : « *Le chômage des jeunes dans le monde a atteint le plus haut niveau jamais enregistré et devrait encore augmenter en 2010.* »

**Dans ce contexte, quelles initiatives développées par l'AFIJ sont les plus pertinentes ?**

Toutes nos actions sont pertinentes ! On peut néanmoins distinguer, dans la dernière année, deux projets symboliques. Le premier, ce sont les *Rencontres improbables*. A niveau de qualification égal, les jeunes diplômés des quartiers ou ceux issus de l'immigration rencontrent de vraies difficultés à décrocher des entretiens de recrutement. Les *Rencontres improbables* permettent à ces jeunes d'obtenir des entretiens sur des offres d'emplois qualifiés. Elles constituent pour eux une véritable opportunité. La seconde est le projet *Rebond*, que l'AFIJ mène depuis fin 2009, sur 33 sites universitaires. Il s'agit d'un accompagnement d'« *étudiants décrocheurs* » pour rebondir : emploi, alternance, concours, etc. Aujourd'hui, près de 2000 jeunes bénéficient (ou ont bénéficié) du projet *Rebond*. Ces initiatives s'inscrivent dans une véritable démarche de service public, au service des jeunes diplômés. Et j'en suis fier ! ■

## Sondage

Un sondage, réalisé au mois d'août 2010 sur le site Internet [www.afij.org](http://www.afij.org), sur le thème : « *Qu'est-ce qui vous fait le plus défaut dans votre recherche d'emploi ?* » apporte des réponses relativement stables par rapport aux précédents sondages sur ce même questionnaire (un millier de réponses). Arrivent en tête trois sujets, de nature très différente :

- La maîtrise de l'anglais, pour le tiers des jeunes, soit 32%. Ce chiffre est en recul de 5% par rapport aux précédents sondages, de 2008 et 2005,
- Le permis de conduire : 23% (+1%),
- L'aisance et la maîtrise de soi : 24% (+4%).

Cette dernière préoccupation, liée à leur comportement, est davantage reconnue par les jeunes ; elle concerne près du quart d'entre eux. Le problème du manque de ressources financières des jeunes n'arrive qu'en quatrième position, avec 9% des réponses. Puis, viennent d'autres questions comme : la maîtrise réelle d'un logiciel (texte, tableur...) (5%), la maîtrise d'une autre langue étrangère (3%), une bonne expression française (3%) et un accès Internet (1%). On remarque que la difficulté de l'accès à Internet a quasiment disparu.

Daniel Lamar, Directeur Général de l'AFIJ

## Brèves

✓ **Pôle emploi et l'AFIJ renouvellent et élargissent leur partenariat.** « *Dans un contexte économique difficile, décrocher une première expérience professionnelle, voire une seconde expérience après un contrat court, en rapport avec ses études ou son projet professionnel s'avère souvent long et difficile. C'est pourquoi Pôle emploi et l'AFIJ qui collaborent depuis 1996, renouvellent leur partenariat.* » précise le communiqué. Les relations étroites entre Pôle emploi et l'AFIJ visent à simplifier le parcours des jeunes dans leur accès à l'emploi.

Info+

<http://www.afij.org>

Info+

<http://actuafij.blogspot.com>

# Citoyenneté étudiante

En juin dernier, le projet de citoyenneté étudiante à cheval sur plusieurs régions de France et d'Espagne prenait son envol. Sur le fond, il s'agit de favoriser l'appartenance à l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée pour faire émerger une identité eurorégionale étudiante forte. En impliquant les étudiants de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée dans la construction de l'Eurocampus, il s'agit de favoriser la mutualisation de pratiques et d'expériences autour de l'engagement étudiant, afin de développer des projets eurorégionaux de solidarité et de développer la mobilité étudiante au sein de l'espace eurorégional.



## Analyse

### Vers un EuroCampus Citoyen et solidaire

**Ils ne vivent pas dans la même ville, pas même dans le même pays, mais ils partagent une action solidaire et une culture régionale forte : 70 bénévoles de l'Afev ont lancé le 11 juin dernier à Toulouse, un projet de « citoyenneté étudiante » à cheval sur plusieurs régions de France et d'Espagne (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Catalogne).**

« Il s'agit d'étudiants déjà engagés à l'Afev dans les deux pays<sup>1</sup> et qui partagent des valeurs communes, détaille la coordinatrice du projet, Hélène Asiaïn. Ils ont notamment le souci de développer pour eux et pour les enfants qu'ils accompagnent l'ouverture culturelle et la mobilité. Ils jugent aussi que ce nouvel espace européen est pertinent pour porter une parole étudiante. »

Avec la création de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée en 2004, les régions concernées avaient le souci de réduire les fractures entre des territoires et des populations proches géographiquement et culturellement, mais dont les échanges restent limités, notamment à cause des liaisons insatisfaisantes entre les transports et les administrations. Le projet de « citoyenneté étudiante » lancé en juin vise à rapprocher les jeunes des deux côtés de la frontière en répondant à quelques-unes de ces fractures. Et les bénévoles de l'Afev ne manquent pas d'idées !

#### DES IDEES CONCRETES

Premier enjeu souligné par les étudiants : le besoin de développer l'information entre universités, pour faciliter la mobilité. « Comment trouver un logement sur place ? Quelles sont les formations proposées par les établissements ? Ce sont quelques-unes des infos qu'on pourrait aisément regrouper pour rassurer les étudiants, explique Hélène Asiaïn. L'Afev pourrait même dynamiser la vie étudiante sur les campus, en accueillant les étudiants venus d'autres pôles universitaires de l'Eurorégion. »

Dans le même ordre d'idées, les bénévoles de l'association ont proposé la création d'« eurocrédits », qui apporteraient un support direct aux étudiants (sous forme de bourses ou d'aides au logement) en échange d'une implication dans un projet associatif ou d'intérêt général. Cela pourrait concerner un étudiant de Montpellier qui aide dans ses démarches

administratives un jeune de Barcelone venu étudier en France pour un semestre, ou qui lui fait découvrir un événement culturel local. De façon générale, tout ce qui peut favoriser « l'identité euro-régionale » est valorisé par le projet des bénévoles de l'Afev. « Voyage, rencontre, échange, découverte... Les étudiants associent des valeurs très positives à la mobilité, surtout dans cet univers régional que beaucoup maîtrisent déjà bien », conclut Hélène Asiaïn. ■

### Dix propositions

L'Afev réunit sur le territoire eurorégional un peu plus de 1000 étudiants bénévoles impliqués sur les sites de Toulouse, Albi, Rodez, Tarbes, Montpellier, Perpignan, Nîmes et Barcelone. 70 de ces étudiants ont présenté aux 5 vice-présidents de Midi Pyrénées les 10 propositions issues de leurs travaux :

- 1) Création d'un label Eurocampus étudiant ; favoriser une identité euro-régionale étudiante et créer un sentiment d'appartenance à l'Eurocampus.
- 2) Création de pôle « mobilité Eurocampus » sur l'ensemble des universités membres et mise en réseau à l'échelle eurorégionale des services offerts proposés aux étudiants.
- 3) Obtention de bourses de mobilité sur la base d'une implication citoyenne ou d'une participation à un projet d'utilité collective.
- 4) Mise en place d'avantages et de réductions réservés aux étudiants de l'Eurocampus : pass transport eurorégional, réservation de logements, ...
- 5) Création d'un outil virtuel commun à l'ensemble de l'Eurocampus alliant services, informations et échanges.
- 6) Création d'un Eurocampus solidaire par la généralisation de l'engagement étudiant, développement des reconnaissances universitaires, bourses aux projets solidaires.
- 7) Ouverture de la mobilité étudiante eurorégionale à une mobilité professionnelle, développement des stages en mobilité, information eurorégionale sur les offres.
- 8) Mise en place d'un événement annuel fédérateur autour de l'Eurocampus, valorisation des initiatives étudiantes.
- 9) Mise en place de dispositifs d'intégration sociale des étudiants en mobilité, création de réseaux d'entraide et de parrainage pour améliorer l'accueil, guide trilingue.
- 10) Propositions d'ouverture, formations itinérantes, découverte culturelles et linguistiques, parrainage de jeunes en insertion pour l'accès à des stages en mobilité.

1- Une antenne de l'Afev a été créée à Barcelone il y a deux ans.

# Contribuer

Le récent Blog de l'AFIJ <http://actuas-afij.blogspot.com> mérite une visite. A titre d'exemple, on apprend que l'association vient de publier une étude qui recense les pratiques des universités en terme d'insertion professionnelle : « *Le but est de donner des exemples concrets et de mettre en valeur l'apport* » sur mesure » que l'AFIJ est à même de conclure avec les établissements d'enseignement supérieur. » Cette étude - au même titre que le séminaire de la CPU sur la diversité, ou encore le cycle de séminaire sur les relations entre Universités & Territoires, dont nous reproduisons un bref premier compte-rendu - contribue à divulguer les bonnes pratiques qui existent et se développent dans les universités.



## Universités

### Bonnes pratiques

**L'AFIJ mène des partenariats avec des universités ou leurs composantes, depuis plus de 10 ans, en faveur de l'accès aux stages et de la préparation à l'insertion professionnelle des étudiants.**

L'insertion professionnelle des étudiants est, depuis la loi LRU, l'une des missions des universités. L'attention accordée par les celles-ci à cette question s'est accrue avec l'évolution des structures dédiées et des initiatives nouvelles. La collaboration entre universités et partenaires extérieurs, inscrites sur le principe dans les textes, se développe progressivement selon les universités et sur des modes assez différents.

L'AFIJ publie un document présentant des exemples de partenariats avec des universités développés durant l'année universitaire 2009- 2010. Ceux-ci portent sur : L'intégration de l'AFIJ à la réflexion des universités ; La préparation à l'insertion professionnelle des étudiants ; le développement des rencontres entre étudiants et professionnels ; La prévention des discriminations dans l'accès aux stages et à l'emploi ; La participation de l'AFIJ aux expérimentations des universités ; Les implantations de l'AFIJ dans les universités.

L'AFIJ souhaite nouer des liens pérennes avec toutes les structures en charge de l'insertion professionnelle des étudiants dans l'Université (BAIP, SCUIO, plate-forme insertion professionnelle, observatoires, etc.) afin de proposer une collaboration sur mesure répondant aux besoins de chaque université et de leurs étudiants. ■

Info+  
<http://actuas-afij.blogspot.com>



## Brèves

✓ **Séminaire sur la diversité.** Nous avons souvent abordé ce sujet dans nos colonnes. Simone Bonnafous avait répondu à nos questions dans un point d'étape (U&T 68). Le 16 septembre, la signature de la convention, entre la CPU et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, relative à la charte pour l'égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence, sera pour la CPU l'occasion de faire le point sur les pratiques en ce domaine dans les établissements et d'entendre le point de vue du directeur adjoint à l'éducation de l'OCDE sur ce sujet.

Info+  
<http://www.cpu.fr>

## Séminaire



Le 13 septembre s'est tenue la première séance du séminaire *Universités & Territoires*, organisé par E. Campagnac (LATTS – Université Paris-Est/ENPC) et J.Aust (CSO – Sciences Po), avec le soutien du PUCA. Revenir sur les grandes évolutions du rapport entre Etat/territoires/universités, tel était l'enjeu de cette séance introductive, ouverte par le secrétaire permanent du PUCA, E. Raoul. Les interventions et les débats ont d'abord tourné sur la double dynamique de permanence et mutation dans les relations entre Etat, universités et territoires, grâce aux approches historiques développées par J.Aust ou par M. Grossetti (Université Toulouse 2). Ils ont ensuite porté sur l'analyse spatiale de la carte universitaire, pour laquelle M. Baron a montré que la différenciation des territoires était un facteur explicatif bien plus pertinent que la hiérarchisation des villes. Enfin, le rappel des grandes orientations de la politique universitaire, détaillées par J.R. Cytermann (DGRJ), a conduit à une ouverture des débats sur l'internationalisation et la territorialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous interrogeant sur les conséquences de ces évolutions. La vivacité des échanges et la diversité du public (des universitaires aux responsables de mission campus, en passant par les représentants du ministère ou des collectivités locales) ont montré l'importance des questionnements qui émergent autour de la réorganisation des universités et leur rapport au territoire. La prochaine séance du séminaire approfondira ces analyses, en interrogeant plus spécifiquement les différents types de structures de coopération à appui territorial (PRES, RTEA, Cancerôpoles...).

Stéphanie Leheis  
[leheiss@enpc.fr](mailto:leheiss@enpc.fr)